

Conseils aux propriétaires et aux fermiers

Une terre qui change souvent de fermier s'appauvrit de plus en plus.
Un fermier qui change souvent de ferme finit par se ruiner.
C'est que l'agriculture n'est pas comme un autre métier. Il lui faut pour prospérer des travaux bien suivis, des pratiques qui exigent parfois quelques années de préparation pour arriver à bien. Enfin, un capital d'intelligence, de soins, d'engrais accumulés dans le sol.

Nous nous permettrons donc de dire aux propriétaires: A moins que vous n'ayez un trop mauvais fermier, gardez-le et ne le chassez pas pour une légère somme qu'on offrira en plus de votre domaine.
Faites plutôt en sorte qu'il améliore sa culture graduellement: donnez-lui des encouragements, et un des meilleurs: c'est la sécurité à l'abri d'un long bail.

Il vaut mieux greffer un arbre que de l'arracher.
Le fermier qui n'a que trois, six ou huit années de bail est l'ennemi de la terre, et de son propriétaire, qui tient toujours suspendu sur sa tête le fantôme d'une étonnante augmentation.
Toutes relations de confiance sont rompues: le fermier ne dira jamais à son propriétaire: j'ai gagné cette année \$200, j'en dois mettre 50 en engrais, en amendements, en bréchet, en reste pour mes besoins. Il dira qu'on ne lui a rien fait: si on a gagné en plus de ses dépenses une somme de \$150, je l'augmenterai d'autant au premier bail.

Voilà donc deux principes qui se défont l'un de l'autre, qui ne se contentent rien et qui sont presque ennemis.

Avec un tel état de choses, les progrès ne sont guères possibles; nous dirons plus, il ne faut pas y compter.

Nous voudrions que le fermier pût dire au propriétaire: J'ai le projet de faire un bon chemin, aidez-moi un peu; au premier bail vous aurez une légère augmentation.

Je veux mettre une plus grande quantité de fumier, faire des défoncements, exécuter du drainage, etc.; enfin, faire des améliorations qui profiteront autant au fonds qu'à moi; partageons les dépenses, puis que nous partagerons les bénéfices. Il s'établira ainsi des relations d'intérêt commun, indispensable aux intérêts agricoles.

Maintenant, nous conseillerons au fermier de changer de ferme le moins possible; car une légère augmentation qui le sera forcé de supporter, ne sera rien en comparaison de son mobilier détruit, de ses grains gaspillés, de ses fourrages perdus, enfin de son temps, de son labour et de toutes les améliorations qu'il abandonnera au sol, et dont il ne pourra tirer aucun produit.

On a dit, souvent, en parlant des changements de domicile dans les villes, que trois déménagements équivalent à un incendie. Si cela est vrai, combien ces changements ne sont-ils pas plus désastreux pour le fermier, dont toute la fortune est en quelque sorte accumulée dans la terre!

Diplôme accordé à M. Alphonse Bernier, élève de l'Ecole d'agriculture de Ste. Anne

M. le Rédacteur,

L'intérêt que vous portez à l'Ecole d'agriculture et aux élèves qui s'y préparent à faire des agriculteurs dévoués et honnêtes me fait espérer que vous agréerez les quelques lignes que j'ose vous adresser.

J'ai dernièrement, 26 courant, M. Alphonse Bernier, du Cap St. Ignace, subi son dernier examen, en présence du comité ordinaire, Les RR. Félix Buteau Supérieur, N. Proulx vice-Directeur, et M. L. Tétu, D., professeur d'art vétérinaire; Jean Schmonth, professeur de théorie agricole; Ferd. Fortier, chef de pratique.

M. Bernier a subi un examen oral, qui a duré deux longues heures. Les examinateurs lui ont fait des questions dans toutes les parties essentielles de l'Art du cultivateur. A cet examen oral, M. Bernier avait préparé, par écrit, un long travail que M. le Directeur a examiné minutieusement.

Ce travail écrit et les réponses données de vive-voix, ont été trouvés très-satisfaisants, et la note très-bien lui a été accordée à l'unanimité.

Le diplôme de capacité et la médaille d'argent furent présentés solennellement au jeune lauréat, et dans quelques jours le Conseil d'agriculture lui accordera un nouveau témoignage d'estime, en lui faisant remettre le récompense de \$25.

Nous apprenons avec plaisir que M. Bernier n'attendra pas longtemps pour mettre en pratique les connaissances qu'il a acquises. Depuis longtemps, déjà M. Aron, propriétaire de la ferme de Ste. Anne, connaît ses bonnes qualités morales et ses heureuses dispositions pour l'agriculture, et il a habileté dont il donnait déjà des preuves sur la ferme modèle du Collège de Ste. Anne; il avait réclamé pour prendre la direction des travaux qu'il ne peut suivre lui-même sur les grandes fermes qu'il possède près du village de l'Islet.

Nous ne doutons pas que ce jeune Monsieur fera l'honneur de l'Ecole qui l'a formé et de l'habile professeur, M. J. Schmonth, qui a dirigé ses études avec tant d'intelligence et de succès. Bel exemple à suivre par les jeunes Messieurs qui ont travaillé à Ste. Anne. Qu'ils s'appliquent à mériter à leur tour les louanges de leurs supérieurs et l'estime de leurs concitoyens.

Merci, M. le Rédacteur, de vouloir bien insérer dans votre intéressante Gazette ces quelques lignes, et complétez sur la reconnaissance de votre serviteur.

M. Bernier, 26 courant, 1884. XXXX

Nous félicitons le jeune Bernier du succès qu'il vient d'obtenir, et de l'avantage qu'il a eu d'entrer au service d'un agronome aussi entreprenant que l'est M. Eugène Ca-grain. Nous espérons que ce Monsieur ne sera pas trompé dans son attente, et que notre jeune fermier s'efforcera de mettre en pratique les enseignements agricoles pour lesquels il a reçu un brevet de capacité. Qu'il joigne aux connaissances agricoles qu'il possède l'amour du travail, de l'économie et d'une parfaite sobriété; il sera par là l'exemple des cultivateurs, et nous lui promettons d'avance succès dans sa nouvelle et noble carrière.

Petite Chronique

Récompense due au mérite: M. P. G. Lafrance, caissier de la Banque Succursale de Sherbrooke — Les journaux de Québec font de grands éloges au sujet de la nomination de M. P. G. Lafrance, par la Banque Nationale, comme caissier de la succursale de Sherbrooke, voici entre autres ce que dit le *Canadien*: M. Lafrance, Directeur de la "Banque Nationale", est un excellent choix dans la personne de M. Lafrance. Ce monsieur est connu et respecté de tout le commerce de Québec. Il a fait de la banque une connaissance approfondie de la finance, politique et administrative de caractère, il a tout ce qu'il faut pour faire un bon caissier, et pour faire prospérer un établissement de ce genre.

C'est sous l'habile et vigilante direction de M. Fr. Vézina, caissier de la Banque Nationale, qu'on se forme un grand nombre de jeunes canadiens-français capables de diriger des institutions qui comportent une si grande responsabilité, et qui acquiescent, de la part de ceux qui en ont la charge, une honnêteté à toute épreuve et de larges connaissances en affaires monétaires.

La Gazette des Familles — Ce journal, dont le titre le recommande à l'attention de nos familles canadiennes, vient d'entrer dans sa sixième année d'existence; le Réd. M. F. Belanger, de Québec, en est le rédacteur propriétaire. Tous les familles devraient souscrire à cette utile et intéressante publication; son prix modique (un écu par année, plus 10 centimes pour le postage) le met à la portée de toutes les bourses. Voici le sommaire du numéro de Novembre: Préface du nouveau rédacteur. — Devoirs des enfants envers leurs parents. — Conversion d'une reine au catholicisme. — Sacre de Mgr. Racine et de Mgr. Duhamel. — Dernière espérance du monde. — Comment on traverse les déserts de l'Arabie. — Voyage auquel le rédacteur n'a pas part lui-même. — Des miracles; y en a-t-il encore? — Mgr. Racine assiste et préche pour la première fois à la grand'messe à Sherbrooke. — Notre Salut d'ore le Pape, Pie IX. — Notice sur le Révd. M. Poulin.

Le Naturaliste Canadien — Sommaire pour le mois de Novembre: Faune Canadienne, les reptiles. — Les Ichneumonides